



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

ARRETE

- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu** le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu** l'arrêté du 18 juin 1986 modifié portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des ingénieurs et des personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur
- Vu** les arrêtés du 17 juillet 2018 et du 20 novembre 2018 ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats aux commissions administratives paritaires nationales par le bureau de vote électronique centralisateur en date du 6 décembre 2018 ;
- Vu** le procès-verbal de la réunion de désignation des représentants du personnel à la CAPN des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur en date du 11 décembre 2018;

Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent, sont à compter du 1^{er} janvier 2019, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Représentants titulaires :

- Mme Annick WAGNER, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,



- M. Jean Roch SAUVE, directeur général des services de l'université de Bretagne Sud,
- M. Philippe LASHERMES, directeur général des services adjoint de l'université de Montpellier,
- M. Frédéric DESPRES, directeur général des services de l'INSA de Lyon,
- Mme Hélène MOULIN RODARIE, sous-directrice du pilotage, du recrutement des enseignants chercheurs à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- M. Vincent PHILIPPE, secrétaire général de l'académie de Reims.

Représentants suppléants :

- M. Dominique VIALLE, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques et administratifs de recherche et de formation à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- Mme Marie-Josée MAUGEAIS, adjointe du chef de bureau des personnels ingénieurs, techniques et administratifs de recherche et de formation à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- Mme Marie-Laure DUFOND, directrice générale des services de l'université Paris Sorbonne Nouvelle – Paris III,
- M. Emmanuel ROQUES, secrétaire général du Haut conseil des biotechnologies,
- Mme Florence BOISLIVEAU, adjointe à la sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- Mme Anne-Marie RIOU, directrice générale des services de l'université du Maine
- Mme Corinne GONCET, secrétaire générale de l'ONISEP.

Article 2

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur représenteront le personnel à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Représentants titulaires :

Hors classe :

- M. Philippe OTTAVIANI, université de Corse
- M. Benoît REY, université Grenoble Alpes



- Mme Elisabeth SIOUDAN-DEVAILLY, université Paris-Descartes

Classe normale :

- Mme Joëlle THIERY, université de Lorraine
- M. Hubert TAILLADES, université de Montpellier
- Mme Caroline PARMENTIER, université Sorbonne Université
- M. Stéphane PAPON, CROUS de Poitiers

Représentants suppléants :

Hors classe:

- Mme Carole SIRET, université d'Aix-Marseille
- M. Maatallah METHENNI, université Panthéon Sorbonne - Paris I
- M. Laurent ROUCH, université Toulouse Capitole

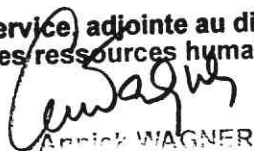
Classe normale :

- Mme Sophie LHERMITTE, université Panthéon Sorbonne - Paris I
- Mme Delphine RICHER, université de Lille
- M. Christophe DELALANDE, université d'Angers
- M. Philippe LE BRAS, Conservatoire national des arts et métiers.

Fait le **20 DEC. 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

**La chef de service adjointe au directeur général
des ressources humaines**


Annick WAGNER